969103 | Rubson Sécurité

Mastic de calfeutrement A1 - 300ml - Cartouche

Réf 969103

3.90€TTC*

Voir le produit :
https://www.domomat.com/38129-mastic-de-calfeutrement-a1-300ml-cartouche-rubson-969103.html

Le produit Mastic de calfeutrement A1 - 300ml - Cartouche est en vente chez Domomat !

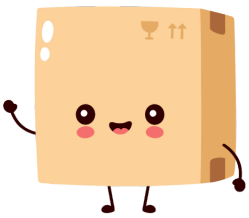

* : Prix sur le site Domomat.com au 12/10/2024. Le prix est susceptible d'être modifié.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

No. FDS : 190566
V002.2

Rubson A1 joint et fissure tous coloris

Révision: 23.11.2017
Date d'impression: 27.03.2019
Remplace la version du: 16.03.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit
Rubson A1 joint et fissure tous coloris

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation prévue:
Mastic d'étanchéité

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Henkel France SAS
Rue de Silly 161
92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000
Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):
La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

Informations supplémentaires Contient un (des) produit(s) de protection: Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT).
Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence:
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.
Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:
Masses d'étanchéification de joints
Substances de base pour préparations:
Polyacrylate
Matières de charge inorganiques

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	220-120-9	0,005- < 0,05 % (50 ppm- < 500 ppm)	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 2 H411 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Dam. 1 H318 Acute Tox. 2 H330
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9		0,0002- < 0,0015 % (1,5 ppm- < 15 ppm)	Acute Tox. 2 H330 Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 2 H310 Skin Corr. 1B H314 Skin Sens. 1A H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M (Tox. Aigu Aquat.): 100 Facteur M (Tox. Chron. Aquat.) 10

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:
Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:
Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:
Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Il n'y a pas de données.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés:
Dioxyde de carbone,mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Porter un équipement de sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection individuel.
Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Balayer mécaniquement.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections
Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ventiler suffisamment les lieux de travail.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Maintenir les emballages fermés hermétiquement.
Stocker dans un endroit frais et sec.
Températures conseillées: entre + 5 °C et + 25 °C
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Mastic d'étanchéité

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
calcaire 1317-65-3 [CALCIUM (CARBONATE DE)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
dioxyde de titane 13463-67-7 [TITANE (DIOXYDE DE), EN TI]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:
Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.
Filtre de combinaison: ABEKP (EN 14387)
Cette recommandation devra être adpatée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:
Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, parmacies...

Protection des yeux:
Lunettes de protection étanches.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte pâteux différent, selon la coloration
Odeur	inodore
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH (20 °C (68 °F))	7,5
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	1,58 g/cm3

Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter
Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Sensibilisation:
Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	LD50	1.193 mg/kg	oral		rat	non spécifié
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LD50	53 mg/kg	oral		rat	non spécifié

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	LC50	0,4 mg/l	poussières/brouillard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LC50	0,171 mg/l	aérosol	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	LD50	> 5.000 mg/kg	dermal		rat	EPA OPP 81-2 (Acute Dermal Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LD50	87,12 mg/kg	dermal		lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	modérement irritant	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Corrosif			non spécifié

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	fortement irritant	48 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	Magnusson and Kligman Method
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Sensibilisant		cochon d'Inde	non spécifié

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL=10 mg/kg	oral : gavage	90 daysdaily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	LC50	1,4 mg/l	Fish	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	NOEC	0,21 mg/l	Fish	30 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 215 (Fish, Juvenile Growth Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	1,05 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	0,11 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	NOEC	0,027 mg/l	Algae	72 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	CE50	23 mg/l	Bacteria	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	NOEC	1,2 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LC50	0,22 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	NOEC	0,098 mg/l	Fish	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,12 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,0052 mg/l	Algae	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	NOEC	0,00064 mg/l	Algae	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC20	0,97 mg/l	Bacteria	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOEC	0,0036 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD 301 A - F
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	biodégradable de façon inhérente	aérobie	100 %	OECD Guideline 302 B (Inherent biodegradability: Zahn-Wellens/EMPA Test)
	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	 1,3	6,62		non spécifié		OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test) EU Method A.8 (Partition Coefficient)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9 Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	 -0,71 - 0,75	3,6		Calcul	 20 °C	QSAR (Quantitative Structure Activity Relationship) OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses **N° CAS**	**PBT/vPvB**
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:
Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:
Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet
08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0,00 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8).Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	84 25
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H310 Mortel par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:
Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés